

**Personnel concerné :** Tout personnel

**But du cycle :** Conduire une plate forme élévatrice mobile de personne en respectant les règles de sécurité, répondre à l'arrêté du 2 décembre 1998 et à la recommandation CNAMTS R 386

Théorie (7 heures) :

- le travail en hauteur
- classification des élévateurs
- les responsabilités du conducteur
- analyse des risques
- la stabilité des appareils
- le danger des lignes électriques
- la prévention des risques et la réglementation
- les dispositifs de sécurité
- les consignes d'utilisation et de sécurité
- communication entre nacelle et cabine du véhicule

Pratique (7 heures) :

- les vérifications à effectuer à chaque prise de service
- mise en station précaution type 1
- reconnaissance de l'itinéraire (type 2 et 3 )
- coordination des mouvements nacelle et déplacement porteur (type 2)
- exercices divers de difficultés croissantes sur chaque type de nacelles
- manœuvre de sauvetage et dépannage

Evaluation - Validation CACES (7 heures) :

1- Test théorique

2- Test pratique

**Nombre de stagiaire :** Maximum 6 par évaluation

**Durée totale :** Formation initiale 3 jours Recyclage 2 jours

**Lieu :** En inter ou intra entreprise

Les candidatures en situation de handicap seront étudiées notamment en ce qui concerne la compatibilité avec le contenu de formation proposé.